



RENCONTRE INFO BIO

Un premier contact pour préparer mon projet de conversion bio.

MODALITÉS

- Prestation individuelle
- 0,5 jours : sur l'exploitation ou à la Chambre d'agriculture

+ Une approche globale personnalisée

+ Un conseiller spécialisé et expérimenté

+ Des outils d'aide à la décision et d'accompagnement des changements

+ Une prise en charge à 80% par le Conseil régional

LES
+

POUR ME PERMETTRE :

- De recevoir les premières informations sur l'agriculture biologique.
- D'évaluer mon besoin d'accompagnement.

MON CONSEILLER BIO :

- M'informe de la réglementation bio concernant les productions de mon exploitation, des aides spécifiques bio.
- Me présente la procédure administrative du passage au bio.
- Me propose des préconisations d'accompagnement sur ma future conversion.

DOCUMENTS REMIS

Des documents d'information adaptés à mon projet.

CONTACT

☎ **Conseillers bio** : 04 73 44 45 52

✉ bio@puy-de-dome.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

Je peux aussi être intéressé(e) par :

- Le diagnostic de conversion bio
- Une formation adaptée à mon projet de conversion bio